

[Texte]

Le sénateur Thériault: Oui. Je connais un peu l'historique, car j'ai été impliqué à un moment donné, mais du côté provincial. Il me semble qu'on devrait au moins publier les chiffres et les faits. Les gens des provinces devraient savoir quel gouvernement paie et pourquoi. Peut-être que vos négociations avec les provinces seraient un peu plus faciles si les gens le savaient.

Cela dit, dans les provinces où le gouvernement national paie une grande partie de la facture ou même plus que la facture, le fédéral devrait insister pour que les provinces offrent l'enseignement en français, surtout au niveau post-secondaire et professionnel. Je pense ici aux minorités francophones hors Québec. La même chose s'applique probablement aux anglophones du Québec. J'appuie ce que le sénateur Simard a dit. Il y a eu du progrès au Nouveau-Brunswick et le gouvernement actuel en est responsable. Il me semble qu'il devrait y avoir, au niveau national, un mécanisme par lequel je pourrais demander les détails de ce qui se passe au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse ou ailleurs.

M. Bouchard: En janvier ou février, on va déposer à la Chambre un rapport sur l'état de toutes les contributions financières fédérales-provinciales tel que requis dans les amendements de 1983 à la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis.

Évidemment, quand on dit qu'il y a des provinces qui ne déposent pas tout, elles vont vous répondre que ce n'est pas vrai. Elles vont dire que cela dépend de la façon dont on calcule et qu'on débourse bien 50 p. 100. Mais là on entre un peu dans des discussions de Martiens, si vous voulez. On ne s'entend pas parce qu'on n'a pas les mêmes chiffres.

• 1045

Il va falloir absolument, et ce n'est pas une question de visibilité fédérale, mais bien de justice fondamentale, qu'on trouve un mécanisme qui fasse en sorte qu'on soit sûr de l'utilisation de l'argent qu'on donne. Tout à l'heure, j'ai dit que les provinces devaient rendre compte au fédéral des sommes dépensées dans le cadre des programmes de langues officielles. Dans ce domaine, on peut s'assurer que les sommes vont bien là où elles doivent aller. On n'a pas ce mécanisme-là au niveau du financement des programmes établis et je pense qu'on devrait se donner un tel mécanisme.

J'ai encore confiance. En février, je rencontre les ministres de l'Éducation des provinces. Il n'est pas sûr que la relation va toujours être très cordiale, pour toutes sortes de raisons qu'on connaît bien. C'est un des éléments sur lesquels j'aimerais qu'on se penche. Parfois les provinces ont autant d'avantage que nous à ce qu'il y ait de l'honnêteté. Il n'est pas nécessairement avantageux de ne pas faire savoir aux Canadiens quels montants sont engagés au niveau de l'éducation.

Les relations entre les provinces et le fédéral font que... Mais je retiens tout de même votre suggestion.

[Traduction]

Senator Thériault: Yes. I know the background a little, because I was involved at one point, but at the provincial level. It seems to me that we should at least make the facts and the figures public. People in the provinces should know which level of government is paying for what. If people were better informed, your negotiations with the provinces might be easier.

That being said, in the provinces where the federal government pays most of the cost and even more than the costs involved, it should insist on having the provinces provide French education, especially at the post-secondary and professional levels. I am thinking of the francophone minorities outside Quebec especially. The same thing probably applies to anglophones in Quebec. I support what Senator Simard said. There has been progress in New Brunswick and the current government can take the credit. It seems to me that there should be some mechanism at the national level which would allow me to ask for the details of what is going on in New Brunswick, in Nova Scotia, or elsewhere.

Mr. Bouchard: In January or February, we will be tabling a report in the House on all of the federal-provincial financial contributions, as required by the 1983 amendments to the 1977 act on fiscal agreements between the federal government and the provinces and on the financing of existing programs.

Of course, if we say that some provinces are not spending all of the transfer money for the intended purposes, they will tell you that that is false. They will say that it all depends on how you do the calculations and that they do pay 50% of the costs. And there on in we might as well be from different planets; we are comparing apples and oranges, we cannot agree because we do not have the same figures.

It is imperative, and here I am not talking about federal visibility but about fundamental justice, that we find a mechanism that allows us to be sure of how the money is spent. I had mentioned earlier that the provinces are accountable to the federal government for the moneys spent under the Official Languages programs. In this regard, we do have the mechanisms available to ensure that the money is going where it should. However, that is not possible under Established Program Financing and I feel we should develop a control mechanism.

I still have faith. In February, I am meeting with the ministers of education for the provinces. Our relationship may not always be the most cordial, for all kinds of obvious reasons. That is one of the issues I would like to deal with at that meeting. Sometimes the provinces have as much to gain as we do from openness and sincerity. It is not necessarily in their interests not to tell the Canadian people how much is spent on education.

The relationship between the provinces and the federal government is such that... Nonetheless, I have noted your suggestion.